



CIRCULAIRE 063-21

Le 14 avril 2021

LA BOURSE DE MONTRÉAL ET LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS REPORTENT LE LANCEMENT DU PROJET SUR L'HORAIRE DE NÉGOCIATION POUR L'ASIE

Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») et la Corporation canadienne de compensation des produits dérivés (« CDCC ») souhaitent par les présentes informer les participants agréés, les membres compensateurs et les participants du secteur que la date du lancement du projet sur l'horaire de négociation pour l'Asie a été reportée au **dimanche 19 septembre 2021**, sous condition de la réalisation du processus d'autocertification et, le cas échéant, de l'obtention des approbations réglementaires définitives.

Le report de la date de lancement vise à accorder aux parties prenantes du secteur suffisamment de temps pour effectuer les essais technologiques et opérationnels nécessaires avant le lancement. À compter de la date d'entrée en vigueur, l'heure d'ouverture du jour de bourse passera de 2 h, heure de l'Est (HE), à **20 h (HE) (T-1)**. Ainsi, les modifications des règles autocertifiées par la Bourse et la CDCC énoncées dans la [circulaire 038-21](#) et l'[avis aux membres 036-21](#) prendront effet le 19 septembre 2021 au lieu du 30 mai 2021.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Robert Tasca, au 1 514 871-3501, ou par courriel à Robert.Tasca@tmx.com.

Robert Tasca
Directeur général, Produits dérivés et services connexes